



POUR TOUT SAVOIR  
SUR LES SERVICES DE  
COLLECTE DE  
DÉCHETS!



Encore  
plus près  
de vous!

Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension

Montréal 

Avec plus de 62 000 tonnes de déchets par année, l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension se doit d'offrir des services de collectes de déchets adéquats. Été comme hiver, beau temps mauvais temps, l'équipe de la Direction des travaux publics veille à ce que votre arrondissement demeure un milieu de vie propre et agréable à vivre.

De votre côté vous pouvez vous aussi, par des gestes tout simples, contribuer à améliorer la qualité et l'environnement de votre quartier. **L'éco-civisme... une question de respect et d'implication !**

## *La collecte des ordures ménagères : au bon moment, à la bonne place, dans un contenant autorisé!*

Les ordures ménagères sont ramassées deux fois par semaine, soit les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis à l'endroit et à l'heure prescrits pour votre quartier. Déposer ses déchets **proprement** sur la voie publique : une question de bon sens qui, du même coup, améliore le service de collectes des ordures et facilite le travail des éboueurs.

### **Contenants conformes :**

- Un sac de plastique résistant, étanche, bien fermé et d'une dimension minimale de 56 cm x 61 cm.
- Une poubelle, en métal ou en plastique, munie de poignées et d'un couvercle, le tout ne pesant pas plus de 25 kilos.
- **Les petits sacs de plastique (du type «sac d'épicerie») sont interdits.**

### **Petits rappels...**

- Les ordures doivent être déposées sur le trottoir, en laissant 1,5 m de largeur libre pour la circulation des piétons et le passage des camions de nettoyage ou de déblaiement de la neige.
- Les déchets de table et de cuisine doivent être égouttés et enveloppés, sans partie piquante ou coupante.
- Les déchets de jardinage doivent être attachés en ballots ou en fagots, tout comme les branches d'arbres.

### **Pour connaître l'horaire de la collecte de votre quartier :**

- Bureau Accès Montréal : 514 872-6375 ou 514 872-6381
- [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca) – Section «Info-Collectes»

# La collecte sélective

## Les matières recyclables, l'environnement et vous!

Saviez-vous qu'environ 50 % de vos déchets quotidiens peuvent être recyclés? Le recyclage et la transformation de ces déchets permettent de préserver nos ressources naturelles et d'améliorer notre milieu de vie.

Dans l'arrondissement, la collecte sélective s'effectue une fois par semaine. Vous n'avez pas votre bac vert?

Communiquez sans tarder avec votre éco-quartier ou avec le bureau Accès Montréal pour vous le procurer. Rappelez-vous que les bacs verts doivent être déposés en bordure de votre rue avant 8 h, le matin même du jour de la collecte, sans nuire aux opérations de nettoyage et de déblaiement. Enfin, tous les bacs doivent être rentrés avant 19 h.

Pour les immeubles de neuf logements et plus, l'Arrondissement fournit de grands bacs roulants et un recyclo-sac pour chaque appartement. Le concierge de l'immeuble ou votre éco-quartier peut vous renseigner sur le fonctionnement du recyclage avec ce type de contenant.

## Quelques consignes :

- Les contenants de verre, le plastique et le métal doivent être rangés d'un côté du bac; le carton et le papier, de l'autre. Si le bac est plein ou non compartimenté, le papier peut être ficelé ou placé dans un sac de papier à côté. Les jours de grands vents, portez une attention particulière aux journaux et au papier afin qu'ils ne s'envolent!
- Les contenants de verre, de plastique et de métal doivent être rincés et leurs couvercles mis séparément.
- Les boîtes de carton doivent être défaites et ficelées en ballots ne dépassant pas 1 m x 1 m x 30 cm.
- Les cartons et papiers souillés de même que les contenants non rincés ne doivent pas être mis dans le bac vert. Toutefois, les journaux et papiers mouillés par la pluie sont recyclables.

Pour connaître les matières à déposer ou à ne pas déposer au moment de la collecte sélective, procurez-vous le dépliant intitulé «**Mieux recycler chez soi**» auprès de votre éco-quartier.

## Vous êtes commerçant?

Une collecte spéciale de boîtes de carton vous est offerte gratuitement! Communiquez avec votre éco-quartier pour connaître la manière de procéder.

## Les jours et territoires de collecte sélective dans l'arrondissement

<b>Lundi</b>	les rues au nord du boulevard Métropolitain
<b>Mardi</b>	les rues entre Lajeunesse (exclue), Crémazie, Papineau (côté ouest), Jean-Talon (côté nord)
<b>Jeudi</b>	les rues entre Papineau (côté est), Crémazie, 24 <sup>e</sup> Avenue, Bélanger
<b>Vendredi</b>	les rues à l'ouest de Lajeunesse (les deux côtés)

### Pas de repos, même les jours fériés!

La collecte des ordures ménagères et celle des matières recyclables ont lieu comme d'habitude les jours fériés, excepté à Noël, le 25 décembre, et au jour de l'An, le 1<sup>er</sup> janvier.

### Ces gros objets qui nous encombrent

L'Arrondissement vous offre deux façons de vous débarrasser des objets tels que meubles, matelas, vitres et électroménagers ne pouvant plus servir, ainsi que des débris de construction :

- Aller les porter directement à l'éco-centre de Saint-Michel. Les matières sont presque toutes acceptées... même les pneus. Rappelez-vous! Lorsque vous entreprenez des rénovations, l'éco-centre est là pour mieux recycler! Communiquez avec l'éco-centre pour connaître l'horaire.



- Déposez-les à l'endroit prévu, selon l'horaire prescrit pour votre quartier pour une collecte à domicile. Pour information, communiquez avec le bureau Accès Montréal.

### Règles à respecter pour le service de collecte à domicile :

- Les matières doivent être déposées proprement et sécuritairement dans des contenants autorisés, s'il y a lieu, ou attachés en ballots ou fagots. Les pièces de bois doivent être débarrassées des clous et des vis.
- La quantité permise ne doit pas dépasser cinq mètres cubes, soit le volume de trois frigos l'un à coté de l'autre. De plus, aucun morceau ne doit dépasser un mètre cube (à l'exception des électroménagers).
- Les vieux pneus sont exclus.

- Les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs doivent être manipulés avec soin afin que leurs gaz toxiques ne s'échappent pas, et leur porte enlevée.
- Les téléviseurs et les écrans d'ordinateur ne doivent pas être mis en bordure de la rue. Vous devez faire une

demande de collecte spéciale auprès de l'Arrondissement.

Votre grand ménage de saison générera plus de cinq mètres cubes de déchets? Vous devrez alors faire appel à un entrepreneur privé pour le ramassage de vos objets.

## À bas les résidus domestiques dangereux!



Aérosols, acides, bases (produits de plomberie, photos, nettoyeurs), batteries d'auto, cyanure, huiles, médicaments, oxydants, peintures, pesticides, piles, propane, solides et liquides organiques (varsol, colle, combustibles), solvants (antigel, essence, térébenthine)..., **tous ces produits ne devraient JAMAIS se retrouver parmi vos déchets domestiques ni dans votre bac vert.**

Afin de vous éviter d'entreposer ces résidus domestiques dangereux (RDD) qui bien souvent peuvent provoquer un incendie, l'éco-centre de Saint-Michel recueille ces déchets. Situé en bordure du Complexe environnemental de Saint-Michel, l'éco-centre vous permet de disposer de ces produits efficacement. Pour connaître les produits disponibles à la vente à l'éco-centre, composez le 514 872-3267.

### Pour plus de sécurité...

- Ne pas mélanger ni transvider les RDD, car cela empêche leur recyclage et risque de produire des réactions chimiques nocives.
- Éviter de jeter les résidus domestiques dangereux dans l'évier... plus de 90 % de ces produits peuvent être recyclés! Il est aussi interdit de les déposer à l'éco-centre en dehors des heures d'ouverture.
- Déposer les produits dans un contenant étanche et bien identifié afin de faciliter leur traitement. Le mercure doit être dans un contenant hermétique et scellé, recouvert d'eau.



## Une seconde vie à vos objets... et à vos vêtements!

L'éco-centre de Saint-Michel et certains organismes communautaires de l'arrondissement offrent une collecte des objets et vêtements réutilisables :

- électroménagers
- meubles
- bicyclettes
- matériel informatique
- vêtements et chaussures encore portables
- draps, serviettes, rideaux, nappes réutilisables...

Tous ces objets, vêtements et tissus recueillis sont nettoyés ou réparés, pour ensuite être acheminés et venir en aide aux plus démunis, ou revendus à faible prix.

Participez au mieux-être de la collectivité, c'est simple et enrichissant !

Pour connaître les bonnes adresses, procurez-vous le *Guide du réemploi de Montréal* auprès de votre éco-quartier ou allez sur le site [www.ville.montréal.qc.ca/reemploi](http://www.ville.montréal.qc.ca/reemploi)

## Les feuilles mortes se ramassent à la pelle...

Tous les automnes, l'Arrondissement procède à la collecte des feuilles mortes les deux derniers mercredis du mois d'octobre et les deux premiers mercredis de novembre. Les feuilles sont ensuite transformées en compost, lequel est remis aux citoyens au printemps et à l'automne suivant.

Les feuilles mortes peuvent être déposées dans des sacs de plastique ou des poubelles et doivent être déposées en bordure de la rue avant 8 h le matin de la collecte. Si cette collecte n'a pu se terminer le jour prévu, laissez tout de même vos sacs en bordure de la rue, ils seront ramassés dans les jours suivants.

Rappelez-vous que racler les feuilles en bordure de rue nuit aux opérations de nettoyage et gêne le stationnement. Faites d'une pierre deux coups, amusez-vous en ramassant vos feuilles mortes et entassez-les dans un sac approprié pour la collecte.





## «Mon beau sapin...»

En janvier, c'est le moment de se débarrasser de son arbre de Noël naturel. Pour ce faire, une collecte spéciale a lieu les deuxième et troisième mercredis du mois de janvier. Ces arbres sont ensuite déchiquetés et transformés en copeaux. En cas de tempête, la collecte sera reportée au mercredi suivant.

Votre arbre, dépourvu de décorations, doit être déposé en bordure de la rue avant 8 h le matin de la collecte ... sans nuire aux opérations de déneigement.

## Matières compostables

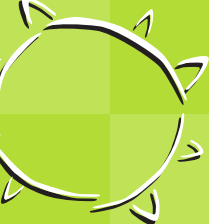
Si vous désirez transformer vos résidus de table et de jardin en matières compostables, communiquez avec votre éco-quartier qui vous offrira des composteurs domestiques à un prix économique de 25 \$.

### **Le règlement no R.R.V.M.c.S-0.1.1 vous connaissez?**

Saviez-vous qu'il existe un règlement auquel tous les citoyens doivent se conformer en ce qui a trait aux différentes collectes déchets?

Respecter ce dernier est une bonne façon de contribuer à l'amélioration de la propreté de votre quartier et de faire preuve d'éco-civisme.. tout en faisant des économies !

Le non-respect de l'heure, du lieu de dépôt des déchets, de la nature, de la quantité et de la disposition des matières acceptées peut entraîner des amendes variant entre 50 \$ et 2000 \$.



## Quelques coordonnées à garder sous la main...


Pour toute information concernant la collecte de déchets de votre quartier :

[www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca) –  
Section «Info-Collectes»

### Bureaux Accès Montréal (BAM)

De 9 h à 17 h

7511, rue François-Perrault,  
Montréal (Québec) H1Z 1M1  
Téléphone : 514 872-6375  
Télécopieur : 514 872-6380

 Métro Saint-Michel

529, rue Jarry Est,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2P 1V4  
Téléphone : 514 872-6381  
Télécopieur : 514 872-6385

 Métro Jarry

### éco<sup>quartier</sup>

#### Éco-quartier de Jarry

Comité des citoyens  
Octave-Crémazie  
277, rue de Liège Est  
Montréal (Québec) H2P 1J3  
Téléphone : 514 385-9081  
Télécopieur : 514 385-5823  
[ecoquart@sommet.net](mailto:ecoquart@sommet.net)

#### Éco-quartier de

#### Saint-Michel

PARI Saint-Michel  
7501, rue François-Perrault  
Bureau 113  
Montréal (Québec) H2A 1M1  
Téléphone : 514 727-0914  
Télécopieur : 514 727-0631  
[paristmichel@bellnet.ca](mailto:paristmichel@bellnet.ca)

#### Éco-quartier de Parc-Extension

Parc-Extension QUARTIER EN SANTÉ  
419, rue Saint-Roch, local SS 04  
Montréal (Québec) H3N 1K2  
Téléphone : 514 270-4049  
Télécopieur : 514 270-8428  
[ecopeq@bellnet.ca](mailto:ecopeq@bellnet.ca)

#### Éco-quartier de Villeray

Le Patro Le Prévost  
7355, av. Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2R 2S5  
Téléphone : 514 273-9161,  
poste 283  
Télécopieur : 514 273-9190  
[ecovilleray@hotmail.com](mailto:ecovilleray@hotmail.com)

### ÉCO-CENTRE

#### Éco-centre de Saint-Michel

2475, rue des Regrattiers  
(au nord de l'intersection des  
rues Jarry et D'Iberville)  
Montréal (Québec) H1Z 4N1  
Téléphone : 514 872-3267  
Télécopieur : 514 872 872-3338  
[ecsm@cam.org](mailto:ecsm@cam.org)

Encore  
plus près  
de vous!

Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension

# Montréal

